

LAURENT WERMENLINGER, FCSI
VICE-PRÉSIDENT ET GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Perspectives stratégiques, avril 2013

Au moment où s'amorce le deuxième trimestre de l'année 2013, j'ai pensé qu'il serait opportun de faire une synthèse des événements survenus sur les marchés financiers depuis le début de l'année. Je souhaite partager avec vous mes réflexions sur la gestion de votre portefeuille pour la prochaine période, mais commençons d'abord par une révision rapide du premier trimestre.

À la fin du mois de mars, le marché des actions américaines a touché un sommet qui avait été atteint en octobre 2007. La performance exceptionnelle du début de l'année et l'entente avec le Congrès américain ont permis d'éviter la « falaise fiscale » qui aurait entraîné des réductions de dépenses substantielles ayant le potentiel de remettre les États-Unis sur le chemin de la récession.

Trois faits importants à noter à propos de la performance des marchés au cours du premier trimestre :

1. Mû par un départ en flèche en janvier, le marché américain s'est apprécié de plus de 10 % et a certainement influencé à la hausse les marchés internationaux. Une note de prudence s'impose. L'année dernière, le marché américain s'était apprécié de 13 % au cours des trois premiers mois pour ensuite perdre la plupart des gains au deuxième trimestre en raison des préoccupations économiques entourant l'Europe.
2. D'ailleurs, malgré les grands titres dans les journaux sur la crise bancaire à Chypre et les problèmes récurrents en Grèce, le marché européen était à la hausse de 7 % (en devises locales) durant le premier trimestre. Selon moi, bien que la Grèce et Chypre aient fait les manchettes, la performance des marchés européens sera tributaire des grands pays de cette région. Il est maintenant possible de considérer comme probable une « reconfiguration de l'Europe » au cours des prochaines années.
3. L'assouplissement quantitatif inédit et de grande envergure annoncé par la Banque du Japon a propulsé le marché des actions nippones et a fait dégringoler le yen. Nous avons pris position dans ce marché en couvrant le risque d'une dépréciation du yen au tout début de janvier 2013.

Voici les rendements des grands indices pour ce premier trimestre :

Rendements mensuels

En devises locales ¹	Canada (S&P TSX)	É.-U. (S&P 500)	Japon (Nikkei225)	Marchés émergents (MSCI Emerging Markets)	International (MSCI All Countries ex-US)
Premier trimestre	3,3 %	10,6 %	20,13 %	2,98 %	3,26 %

Il serait sans doute intéressant de savoir ce que Warren Buffet, le légendaire investisseur d'Oklahoma, pense de la situation actuelle et quelles sont ses recommandations.

Rappelons que monsieur Buffet a réalisé un rendement de près de 20 % sur les placements de la société Berkshire Hathaway depuis 1966! Toute une performance! Voilà pourquoi il est sage de lire les recommandations contenues dans sa plus récente lettre aux actionnaires publiée dans le rapport annuel de Berkshire Hathaway.

Monsieur Buffet suggère de sublimer l'incertitude qui règne à l'heure actuelle et qui inhibe l'investissement en dépenses de capital par la communauté des affaires américaine. Il indique que l'incertitude est une constante aux Etats-Unis, et par extension, dans le monde, depuis 1776. La seule variable facilement identifiable relative à l'incertitude consiste à observer si les gens ignorent complètement celle-ci (ce qui se produit lors de la création de bulles financières) ou s'ils ont une fixation sur l'incertitude. Monsieur Buffet exprime sa confiance dans l'économie américaine au même titre que lors de la débâcle d'octobre 2008 lors de sa sortie publique.

Monsieur Buffet suggère également dans sa lettre annuelle de « continuer à être un participant » des marchés financiers et de ne pas tenter d'entrer ou de sortir des marchés en essayant de prédire l'avenir. Selon lui, le risque de ne pas être présent dans les marchés est beaucoup plus important que d'être régulièrement investi. Vous pouvez lire sa lettre en cliquant [ici](#).

(1) Pour le Canada, en devise canadienne, pour tous les autres indices, en dollar américain

Les implications pour votre portefeuille

1. Maintenir le cap. À l'exception des mandats « prudent » et « conservateur », nous avons augmenté le poids des actions par rapport aux obligations au cours des six à huit derniers mois. En effet, le rendement très faible des obligations nous préoccupe. Nous maintenons cette recommandation pour un avenir rapproché.
2. Diversification. Avons-nous besoin de le répéter? La diversification doit s'exercer par catégorie d'actifs (c.-à-d. obligations, actions, immobilier, etc.), par secteurs, et par répartition géographique. Diversification à l'extérieur du Canada bien entendu, mais également à l'extérieur de l'Amérique du Nord, et ce, malgré le fait que le marché américain a produit d'excellents résultats. D'ailleurs, la capitalisation boursière américaine représente environ 40 % de la capitalisation boursière mondiale. Les occasions de placement se retrouvent donc partout. Vous aurez noté que nous avons accru sensiblement nos positions en Europe, en Chine et au Japon ces derniers mois.

3. Génération de revenus de placement. Le rôle des revenus dans un portefeuille est primordial quelle que soit l'incertitude ou les préoccupations économiques. De plus, si le revenu généré est réinvesti au fur et à mesure, cette méthode permet de compenser les effets d'un revers de marché.

J'espère que ces commentaires auront été utiles. Si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à communiquer avec moi ou avec les membres de notre équipe.

J'en profite pour vous remercier sincèrement de la confiance que vous me manifestez en me permettant d'agir comme votre conseiller financier.

Monsieur Laurent Wermenlinger est inscrit à titre de gestionnaire de portefeuille auprès des organismes d'autoréglementation. Il est autorisé, conformément aux dispositions de la règle 1300 de l'OCRCVM, à prendre des décisions de placement et à donner des conseils relativement à des titres pour des comptes gérés. À l'exception de M. Laurent Wermenlinger, aucun membre du Groupe conseil Wermenlinger ne peut exercer des pouvoirs discrétionnaires sur le compte d'un client, approuver des ordres discrétionnaires pour un compte géré ou participer à la formulation de décisions de placement prises au nom d'un compte géré ou de conseils donnés relativement à ce dernier.

Chacun des conseillers de Valeurs mobilières Desjardins dont le nom est publié en page frontispice du présent document ou au début de toute rubrique de ce même document atteste par la présente que les opinions exprimées aux présentes reflètent avec exactitude les points de vue personnels des conseillers. Il est possible que VMD ait déjà publié des opinions différentes ou même contraires à ce qui est ici exprimé. Ces opinions sont le reflet des différents points de vue, hypothèses et méthodes d'analyse des conseillers qui les ont rédigées.

Valeurs mobilières Desjardins est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et membre du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE).